

Couilly Pont aux Dames, le 10 juillet 2020

Chers parents,

Dans cette lettre, vous trouverez tout ce qui concerne la rentrée **2020/2021**, le calendrier des vacances et les principales informations pour l'année scolaire.

Je vous demande donc de la conserver. (Vous retrouverez également la circulaire sur notre site internet)

1 – RENTREE DES CLASSES :

Judi 3 septembre à 8h30 de la Moyenne Section (M.S) au CM2

Vendredi 4 septembre à 8h30 pour la Toute Petite Section (T.P.S) – Petite Section (P.S.)

Les parents de maternelle accompagnent leurs enfants (ce jour-là) jusque dans la salle de classe, et y apportent toutes leurs affaires.

Ce jour de rentrée, les parents accompagnent les enfants d'élémentaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) avec toutes leurs affaires dans la cour, par le portail vert, chemin des caves.

A la rentrée :

- Prévoir une **photo d'identité** que vous collerez sur le carnet ou le cahier de correspondance.
- **Pour tous les nouveaux élèves**, à rapporter impérativement **le jour de la rentrée**, le dossier scolaire de votre (vos) enfant(s) de son ancien établissement (si le dossier vous a été transmis).

2 – HORAIRES ET ORGANISATION DE LA SEMAINE

Ouverture des portails : 8h15, 13h25 et 16h30

Horaires de classe : de 8h30 à 11h30
de 13h30 à 16h15

Pour toutes les classes, les cours ont lieu les : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi

Horaire des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

- Maternelle : de 12h à 12h30 (jours définis avec les enseignants)
- Élémentaire (CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2) : de 16h15 à 16h45 (jours définis avec les enseignants)

Site ECOLE

Le matin

Accueil à la garderie dès 7h30 et jusqu'à 8h15 dans le réfectoire (Bâtiment principal).

Le soir

- Etudes dirigées du CP au CM2 de 16h45 à 17h45 dans les classes élémentaires.
- Première garderie des maternelles de 16h45 à 17h45 dans la classe de grande section de maternelle.
- Deuxième garderie pour tous de 17h45 à 18h45 dans la classe de grande section de maternelle.

Durant ces créneaux, les parents peuvent récupérer à tout moment leur(s) enfant(s) en s'adressant aux personnes qui surveillent l'étude ou la garderie.

ATTENTION !!

L'étude, la garderie et la cantine seront assurées à partir du jeudi 3 septembre. Pour les élèves de maternelle, nous vous demandons d'accrocher au vêtement de votre enfant un petit carton mentionnant son **NOM, PRENOM** et précisant s'il reste à la cantine et/ou à la garderie.

Sécurité :

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit, pour la sécurité des enfants, d'emprunter avec son véhicule le « Chemin des Caves », pour déposer ou reprendre les élèves. Un parking communal est à votre disposition près du bâtiment principal (Site ECOLE).



Le parking situé juste en face de ce même bâtiment est strictement réservé au personnel de l'établissement.



3 – ENTREES ET SORTIES DES ELEVES

➤ Pour les enfants de maternelle

- ✓ Accueil du matin (Rappel des horaires portail : 08h15 à 08h40)

Les parents accompagnent leurs enfants **dans le couloir** de sa classe. Après avoir accroché manteaux ou autres au porte-manteau, ils confient l'élève à l'enseignant à la porte de la classe dans le même couloir.

- ✓ Sortie du midi et du soir

- Sortie des externes le midi 11h30 à 11h45
- Sortie du soir échelonnée : 16h15 > T.P.S/P.S / 16h20 > M.S / 16h30 : G.S

Attention : à la sortie les parents récupéreront leur enfant au portail gris des Maternelles au créneau dédié. **Les parents n'ont pas accès à la cour.**

➤ Pour les enfants des classes élémentaires

Ils seront accompagnés **à pied obligatoirement** jusqu'au portail vert, chemin des Caves, où ils seront confiés aux enseignants. Aux heures de sortie, ils seront repris au même portail. **Les parents n'ont pas accès à la cour.**

Important !!

Les parents ayant des enfants en maternelle **et** en élémentaire doivent **obligatoirement** passer par le chemin des caves (portail vert) pour déposer ou récupérer les plus grands et ceci par mesure de SECURITE. Ne pas emprunter le raccourci entre la cour maternelle et la cour primaire pendant les ouvertures du portail vert.

4 – CALENDRIER DE L'ANNEE 2020/2021

Vacances	Fin des cours (après classe)	Reprise des cours (matin)
Toussaint	Vendredi 16 octobre 2020	Lundi 2 novembre 2020
Noël	Vendredi 18 décembre 2020	Lundi 4 janvier 2021
Hiver	Vendredi 12 février 2021	Lundi 1 mars 2021
Printemps	Vendredi 16 avril 2021	Lundi 3 mai 2021
Ascension	Mardi 11 mai 2021	Lundi 17 mai 2021
Vacances d'été	Jeudi 1 juillet 2021	

NOUS DEMANDONS AUX FAMILLES, DANS L'INTERET DES ENFANTS, DE RESPECTER LE CALENDRIER SCOLAIRE.

5 – REUNION DES PARENTS : MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

Samedi 19 septembre 2020

En cas de nécessité, sachez qu'une garderie sera assurée pour les enfants.

Les parents ont rendez-vous dans la classe de leur enfant :

- de 9h00 à 10h30 : **CE1, CE2, CM1 et CM2**
- de 10h45 à 12h15 : **PS, MS, GS, CP**

Nous avons organisé ces horaires en fonction des fratries, au mieux...

6 – DES DATES A RETENIR

- concertations : pas d'école, pas de garderie

Mercredi 9 septembre 2020
Mercredi 7 octobre 2020
Mercredi 18 novembre 2020
Mercredi 9 décembre 2020
Mercredi 20 janvier 2021
Mercredi 3 mars 2021
Mercredi 31 mars 2021
Mercredi 12 mai 2021
Mercredi 9 juin 2021

- Photos individuelles du CP à la 3^{ème} : Mardi 22 septembre 2020
- Photos individuelles des classes maternelles + frères & sœurs de tout l'établissement : Lundi 25 septembre 2020
- AG APEL : Lundi 28 Septembre 2020
- Fête Sainte-Thérèse : Jeudi 1 Octobre 2020
- Cross (CP -> 3èmes) : Mercredi 14 octobre 2020
- AG APEL : Lundi 28 Septembre 2020
- Kermesse : Samedi 19 juin 2021





La-Vie-Scolaire.fr

Le seul moyen de communication entre l'Établissement et la famille

Pour les nouveaux parents : Attention !!! Vous recevrez, par mail, début septembre 2020, vos codes pour les « accès sécurisés » - « Parents » depuis le site de l'Établissement. L'annexe 1 vous permettra de consulter le solde de votre facturation (SYSPARENTWEB) ; et l'annexe 2 le rappel de votre identifiant « La-Vie-Scolaire.fr - LVS » qui vous permettra de consulter la messagerie : échanges avec l'équipe éducative (les professeurs, les membres de la Direction et le personnel administratif), le cahier de texte en ligne de votre enfant (devoirs ...), l'emploi du temps et des informations diverses.

N.B. : Les codes d'accès restent identiques pour les élèves déjà présents à Sainte-Thérèse en 2019/2020

En cas de problème de connexion, d'oubli ou de perte veuillez contacter le Pôle Administratif par courriel contact@ste-therese-77.fr

7- QUELQUES INFORMATIONS

- **Assurances** : tout élève inscrit à l'Institution Sainte-Thérèse est assuré automatiquement, mais cela ne vous dispense pas de votre assurance responsabilité civile.
- **Absences** : pour toute absence, appeler au **01.60.04.13.27 (Pôle administratif)**
- **Pour l'inscription des frères et sœurs** pour l'année scolaire 2021/2022, prendre contact avec le secrétariat impérativement en octobre 2020.
- **goûter** : conformément aux directives de l'A.F.S.S.A. il n'y a plus de collation sur le temps de récréation. En revanche, les enfants qui restent à l'étude et la garderie pourront goûter entre 16h30 et 16h45. Des goûters d'anniversaire seront prévus dans les classes.
- **P.A.I.** : (1) si votre enfant a déjà bénéficié d'un accueil spécifique en cas d'allergie alimentaire ou autre problème de santé et que vous avez déjà rempli un PAI, merci de nous retourner le document ci-joint.
- **P.A.I.** : (2) si votre enfant doit bénéficier d'un accueil spécifique en cas d'allergie alimentaire ou autre problème de santé, merci d'en informer le secrétariat et de demander le document obligatoire à remplir par vos soins.
- **Trimestres comptables** :
 - **1^{er} trimestre** : du 3 Septembre 2020 au 4 Décembre 2020
 - **2^{ème} trimestre** : du 5 Décembre 2020 au 24 Mars 2021
 - **3^{ème} trimestre** : du 25 Mars 2021 au 1 Juillet 2021
- **Périscolaire** :
 - **Anglais** : (de la GS au CM2)
Language connexion : les cours débiteront en octobre. Les jours seront précisés mi-septembre.
(Les bulletins d'inscription sont à nous retourner avant le 21 août)
 - **Cours de chinois** : (du CM1 au CM2)
(Les bulletins d'inscription sont à nous retourner avant le 21 août)
- **Centre de loisirs** :
 - Nous reconduisons la collaboration entre l'école et le centre de loisirs de St Germain-sur-Morin, pour les parents désirant inscrire leur enfant au centre de loisirs le mercredi après-midi, vous pouvez demander votre dossier d'inscription à la mairie de Saint-Germain-sur-Morin. L'école se charge de mettre en place un autocar pour le déplacement entre ces 2 lieux à 11h30, les repas sont assurés par la ville de St Germain. Pour plus de renseignements, contactez le Pole Administratif.

L'établissement ouvrira ses portes le mercredi 19 août 2020 à 8h30 **(suivant les conditions sanitaires en vigueur)**

En espérant que toutes ces informations vous permettront de vous organiser le mieux possible pour la prochaine année scolaire, je vous souhaite de bonnes vacances.

A la rentrée !

Cordialement.

Eric VERICEL
Chef d'établissement

PS : Ne pas oublier de remettre les documents ci-dessous à l'enseignant de votre enfant le jour de la rentrée :

- ✚ Fiche de renseignements
- ✚ Fiche de renseignements comptable
- ✚ Renouvellement dossier P.A.I.
- ✚ 2 mandats SEPA FA & EGX (pour les nouveaux élèves)
- ✚ Charte RGPD (pour les nouveaux élèves)

